

LE PETIT VADE MECUM DU GÉNÉALOGISTE

Ce dossier d'aide publié à l'origine dans le n° 56 de notre bulletin et remis à jour est plus particulièrement destiné aux chercheurs débutants mais, nous l'espérons, intéressera tout le monde. Il ne prétend pas fournir des informations exhaustives. Nous recevrons avec intérêt les compléments ou remarques apportés par les lecteurs.

I / Bibliographie

« LA GENEALOGIE »

De M. Pierre DURYE. « Que sais-je » n° 917, l'auteur a été Conservateur aux Archives Nationales. C'est une référence, présentation un peu austère mais ouvrage de base de très grande qualité.

« A LA DECOUVERTE DES ECRITS ANCIENS »

De M. POPY, M. LABONNE, Mme METENIER. brochure de 180 pages d'initiation à la lecture d'actes anciens (paléographie) tirés des registres paroissiaux, des registres d'état civil mais aussi des minutes notariales ou d'autres sources principalement bourbonnaises...[Plus d'informations](#)

« RETROUVER SES RACINES »

De Jeanine Trotereau. « Rustica sens pratique » qui comprend notamment un convertisseur de dates entre le calendrier républicain et le calendrier grégorien.

« LA GENEALOGIE »

De Nobeit HEZELLES et Nadine VIGIER. « Collection des manuels de l'Amateur » HACHETTE, développement de plusieurs pistes ébauchées dans l'ouvrage de M. DURYE.

« LA GENEALOGIE, UNE SCIENCE, UN JEU » :

Pierre CALLERY édition du Seuil. Pierre CALLERY a tenu de nombreuses années une chronique hebdomadaire dans le « Monde- Dimanche » guide pratique intéressant, mais plutôt destiné aux spécialistes.

« A LA RECHERCHE DE VOS ANCÊTRES : GUIDE DU GENEALOGISTE AMATEUR »

Yves GRANDEAU éditions STOCK, abondamment illustré, de lecture attrayante.

« CHASSEURS D'ANCÊTRES » :

Editions MENGES réédité en livre de poche sous le titre : « COMMENT RETROUVER VOS ORIGINES ».

« LES NOMS DE FAMILLE ET LEUR SECRETS »

Livre de poche.

« AINSI VIVAIENT NOS ANCÊTRES »

Editions LAFFONT : Trois ouvrages de J.L. BEAUCARNOT qui développent en particulier dans le premier cité la méthode ABCD qu'il présenta aux auditeurs sur FRANCE INTER. Ces ouvrages sont de lecture facile et agréable.

« RECHERCHEZ VOS ANCÊTRES »

De Gille HENRY aux Editions Charles CORLET réédité par les éditions François BEAUVAL guide conçu à partir des travaux personnels de l'auteur sur des personnages illustres.

« LA GENEALOGIE COMMENT ? POURQUOI ? »

De Bernard POUYE aux Editions du Centurion. Illustrations de PLANTU. Comporte un très intéressant lexique.

Vous pouvez également consulter dans nos locaux les revues et bulletins édités par de nombreux Cercles et Sociétés Généalogiques.

II / Les Sources

LES SOURCES PARTICULIERES :

- **Les sources orales**

Les souvenirs des personnes les plus âgées de votre famille. A utiliser avec prudence ; chaque famille a ses secrets, ses légendes ; la mémoire est aussi souvent sélective et pas toujours fidèle.

- **Les papiers de famille**

Tous les documents sont intéressants : livret de famille, livret militaire, livret d'adoption, livret religieux... images pieuses, livre de compte, acte de propriété, carte électorale, carte d'identité, de sociétaire... diplôme scolaire, militaire, médaille... menus...

- **Les cimetières**

LES SOURCES OFFICIELLES :

- **Les registres d'Etat-civil**

On peut encore les consulter dans les mairies ou aux Archives Départementales sauf si la numérisation en a été faite, ce qui est le cas dans l'Allier ; les actes sont alors en ligne sur Internet.

- **Les registres paroissiaux**

Il s'agit des actes religieux antérieurs à 1792 qu'on peut consulter dans certaines communes ou aux Archives Départementales sauf si la numérisation a été effectuée. Cependant, afin de les préserver de risques de détérioration, ces anciens documents sont souvent protégés et non communicables. C'est pourquoi le C.G.H.B. avait procédé bien avant la numérisation à leur microfilmage pour les paroisses de l'Allier. Ces microfiches peuvent toujours être consultées sur place au siège, ou empruntées, ou achetées.

- **Les archives notariales**

Les minutes des notaires peuvent être consultées dans leur étude. Certains notaires vous en fourniront photocopies. Quelques uns ont déposé leurs archives aux Archives Départementales où vous pouvez les consulter : série 3 E dans l'Allier. Le CGHB a entrepris le dépouillement et la numérisation de contrats de mariage : voir l'onglet [Répertoires – Notaires...](#)

- **La liste des recrutements militaires**

Dans les archives municipales ou aux Archives Départementales.

- **Les recensements de population**

Etablis depuis 1832 et en général tous les cinq ans. Aux Archives Départementales.

- **La documentation hypothécaire**

Lire l'article de M. LACROIX, bulletin du CGHB n° 5 4. Republié dans le bulletin n°104 de la page 213 à 216.

- **Les registres religieux**

S'adresser aux autorités religieuses (paroisses et évêché). Pour l'Allier, certains documents ont été versés aux AD mais les recherches sont assez compliquées du fait que jusqu'au XIX^e siècle, le Bourbonnais dépendait de trois évêchés, Autun, Bourges et Clermont.

LES AUTRES SOURCES :

- **Les études déjà réalisées**

Signalons entre autres pour le Bourbonnais : le dossier « des Gozis » : photocopies possibles au CGHB, « La Généalogie des familles bourbonnaises » (H. de FREMONT) et d'autres études disponibles à la Bibliothèque du CGHB.

- **Les monographies communales**

Aux Archives Départementales, dans les bibliothèques municipales, à la bibliothèque de la Société d'Emulation du Bourbonnais ou encore à la bibliothèque du CGHB.

- **Les bulletins du CGHB**

Dans les « Généalogies Bourbonnaises et du Centre » sont publiés régulièrement des quartiers établis par les adhérents. Voir l'onglet [Bulletins](#).

INTERNET

Il existe beaucoup de sites libres et gratuits proposant des données généalogiques sur le WEB, mais attention, la prudence s'impose ! TOUT DOIT ÊTRE VERIFIÉ PAR VOS SOINS ! On peut certes y trouver quelques renseignements fiables mais aussi beaucoup d'erreurs dues au manque de contrôle ; n'importe qui peut recopier n'importe quoi et le mettre sur le net ! Alors, à qui se fier ? Le CGHB ne nie pas l'utilité d'Internet, la preuve, il a choisi d'entreposer ses données sur le site www.genealogie.com dont la présentation suit.

RECHERCHES SUR www.genealogie.com

Nous vous rappelons qu'il est désormais possible de consulter les données au C.G.H.B. sur le site www.genealogie.com parmi plus de 60 millions d'actes stockés de 1539 à 1904 fournis par des Associations Généalogiques et concernant une quinzaine de régions françaises.

25 % de réduction pour les adhérents au C.G.H.B.

A l'ouverture du site, aller dans la rubrique « **Abonnement** » ; lorsqu'on choisit une formule, il est noté que **des réductions existent pour les adhérents d'associations généalogiques**. Cliquer alors sur l'étiquette qui le dit ; une fenêtre allongée s'ouvre alors proposant une liste d'associations affiliées à <genealogie.com> ; cliquer sur « **BOURBONNAIS 03** » pour le C.G.H.B. ; une autre fenêtre s'ouvre ensuite où il faut indiquer son nom, son prénom, etc... et où on doit donner **son numéro d'adhérent** et **cocher la case concernant le fait d'être à jour de cotisation**.

Exemples de tarifs à vérifier sur le site en cas de modification de dernière minute : adhésion pour 6 mois plein tarif (54 € soit 9 € par mois) adhésion promo (48,60 € soit 8,10 € par mois) **adhésion adhérent (40,50 € soit 6,75 € par mois)**. Il existe aussi des abonnements pour un mois ou un trimestre mais c'est beaucoup plus cher proportionnellement. Le plus intéressant est l'abonnement semestriel en étant membre d'une association généalogique.

Dans tous les cas, le paiement se fait en une fois au début et l'abonnement est reconductible automatiquement sauf si l'on annule entre temps, ce qui est très facile à tout moment.

Pour plus de détails, visiter notre site et celui de <genealogie.com>

RAPPEL : il est possible de payer aussi par chèque.



Paiement par CB sur serveur 100% sécurisé



Règlement par chèque

Offre pour les Adhérents
d'associations généalogiques

<http://www.genealogie.com/v2/membres-abonnements/abonnement-choix.asp>

Avec cet abonnement il est possible de consulter toutes nos données généalogiques en ligne mais aussi celles de toutes les associations affiliées. Rappelons que les données mises en ligne par le C.G.H.B. sont filiales à chaque fois où cela est possible et qu'une fois abonné, il n'est plus besoin de déboursier un centime pour avoir les renseignements, ce qui n'est pas le cas de toutes les associations généalogiques !

III / La Méthode

GENEALOGIE ASCENDANTE

Il convient d'être modeste au départ et la première démarche doit consister à remonter la chaîne de ses ascendants directs (parents - grands-parents - arrières grands-parents) sans s'attacher à ce qu'on appelle les branches parallèles c'est à dire les descendants des couples ainsi trouvés, ni aux cousinages. Les généalogies descendantes de nos couples d'ancêtres pourront être remises à plus tard mais il n'est pas mauvais de noter quand même ce que vous trouvez les concernant sans que ce soit systématique. Vous reviendrez plus tard à ces sources.

DE LA LOGIQUE ET ... DU FLAIR

Ce sont bien là les vrais mots clefs et il est difficile de parler d'une vraie méthode mais bien plutôt de quelques recettes en sachant aussi que celles-ci cachent des pièges.

RECENSEMENT DES DONNEES DEJA EXISTANTES

En commençant bien sûr par vous-même et vos parents et à partir des sources particulières signalées dans notre fiche II.

LECTURE ATTENTIVE DES BULLETINS DU CGHB GRÂCE AUX ANNUAIRES PATRONYMIQUES LIGNE SUR NOTRE SITE

Les annuaires patronymiques publiés sur papier dans un premier temps (toujours disponibles) et mis en ligne recensent tous les patronymes parus dans nos bulletins. Vous pourrez peut-être déjà trouver une partie de vos quartiers grâce aux recherches faites par d'autres adhérents qui sont, sans que vous le sachiez vos cousins ! Voir sous l'onglet [Bulletins](#) les rubriques patronymes et quartiers.

RECHERCHE DES TROIS ACTES-CLEFS POUR CHAQUE ANCETRE

Dans les registres d'état-civil (avant de feuilleter ayez recours aux tables récapitulatives décennales) et dans les registres paroissiaux.

Les indications fournies par les trois actes, naissance ou baptême, mariage (l'acte le plus intéressant), décès, sont autant d'éléments pour remonter votre lignée. Mais tous les éléments nécessaires ne seront pas forcément réunis dans ces actes (leur rédaction est très différente d'une époque à l'autre, d'une paroisse à une autre, d'un scribe à un autre). Il faudra donc souvent émettre des hypothèses dont voici une liste d'exemples, non exhaustive, mais que votre logique et votre flair compléteront :

- L'indication des âges permettra de déterminer approximativement, mais approximativement seulement, (voir une de nos prochaines fiches : les pièges) les dates de naissances.
- Il faudra dans certains cas pousser vos investigations hors de la commune ou de la paroisse où a été rédigé l'acte. On commence les recherches par les paroisses limitrophes (sauf cas particuliers : ouvrier, compagnon par exemple).
- On tiendra compte du fait que les mariages ont plus souvent lieu dans la paroisse de l'épousée que dans celle de l'époux mais ce n'est pas une règle générale.
- La date d'une naissance peut permettre des hypothèses sur la date du mariage des parents et réciproquement, avec cependant une certaine marge qui peut dépasser la vingtaine d'années entre l'aîné et le petit dernier.
- La mention « défunt » permet de limiter les recherches sur le décès avant la date de l'acte où cette mention apparaît.

Tous les renseignements doivent être scrupuleusement notés (voir § IV : les supports matériels).

IV / Les Supports Matériels

On peut les ranger en deux catégories, les supports « papier » et les logiciels de généalogie. Nous nous attachons ici à traiter de la seule généalogie ascendante.

1 – LES DOCUMENTS « PAPIER »

Ils sont de trois sortes : documents de recherche, documents de compilation, documents de présentation.

- **Documents de recherche :**

Ce sont ceux que vous emporterez avec vous lorsque vous irez aux archives, dans les mairies ou au cercle pour y noter les éléments des actes que vous consulerez, car vous ne recopierez in extenso ou vous ne photocopierez/photographierez que les actes essentiels concernant vos ancêtres directs. Il vous suffit pour cela d'établir sur des feuilles de format 21 x 29.7 (éventuellement perforées pour classeur) trois types de tableaux : naissances, mariages, décès.

- **Documents de compilation :**

Il s'agit des fiches que vous allez établir pour chacun de vos ancêtres et sur lesquelles devront apparaître un certain nombre d'indications (indispensables ou utiles, ou intéressantes) : Numérotation (voir ci-dessous) ; Nom ; Pseudonyme ou sobriquet ; Prénoms ; Naissance (date-lieu-parents) ; Baptême s'il y a lieu (date-église-parrain-marraine) ; Mariage (civil et religieux éventuellement) (date-lieu-témoins-contrat) ; Décès (date-lieu-témoins) ; Professions ; Nationalité ; Caractéristiques physiques, santé ; Religion ; Idées politiques ; Etudes, titres et décorations ; Fonctions électives ; Différents domiciles ; Enfants ; Eventuellement divorce, veuvage, remariage ...

- **Documents de présentation :**

Il s'agit de l'« arbre généalogique » affichable pour lequel trois formats peuvent être retenus : vertical, horizontal ou circulaire.

Pour cela, le CGHB vous propose des arbres classiques prêts à l'emploi de 4 à 7 générations et une demi-roue ou une roue de 10 générations mais aussi des arbres « monopage » format A4, de quatre générations, permettant d'insérer la totalité de l'arbre dans un classeur ; ce système a l'avantage d'être illimité en générations mais ne donne pas une vision d'ensemble de l'arbre.

Mieux encore, le CGHB propose maintenant à ses adhérents, grâce à un traceur, d'imprimer leurs arbres à partir des fichiers informatisés fournis et ce jusqu'à 15 m de long ! Se renseigner auprès du secrétariat.

METHODE DE NUMEROTATION

Nous retiendrons pour vous la méthode la plus communément utilisée par nos adhérents, ce qui vous permettra d'interpréter plus facilement les quartiers que nous présentons dans nos bulletins. Il s'agit de la méthode dite **SOSA-STRADONITZ**.

Le numéro 1 est donné à la personne dont on va établir l'ascendance (vous-même par exemple) ; le père à le numéro 2, la mère le numéro 3, les grands-parents paternels 4 et 5, les grands-parents maternels 6 et 7.

Ainsi les hommes ont tous des numéros pairs, les femmes les numéros impairs. Un individu quelconque pris dans l'arbre a pour numéro la moitié du numéro de son père et par conséquent la moitié du numéro diminué de 1 de sa mère.

LES FICHES ET ARBRES AGNATIQUES

Ils permettent de classer ou de visualiser les fiches personnelles des couples d'une seule branche dans l'ordre des générations. On trouve à chaque ligne un couple et pour chaque personne de celui-ci les renseignements suivants : nom, prénom, domicile, profession, historique, date et lieu de naissance, mariage, décès...

LES LOGICIELS DE GENEALOGIE

Notre intention n'est pas ici de faire de la publicité pour tel ou tel logiciel mais il faut bien l'avouer, l'expérience des uns et des autres permet de dégager deux outils informatique qui fonctionnent plutôt bien : **HEREDIS** et **GENEATIQUE**... Ces logiciels permettent d'accomplir toutes les actions précédemment citées et offrent en plus une gestion rigoureuse, une grande clarté et la possibilité d'imprimer sur papier des fiches individuelles, familiales, des listes d'individus, de mariages, des arbres de toutes sortes, d'importer ou d'exporter des généalogies... Lire les articles consacrés aux envois de quartiers avec Heredis et Geneatique dans nos bulletins 122 et 123.

V / Les Pièges

La route de la recherche généalogique est jonchée de pièges. Nous donnons dans cette fiche les plus communs à éviter.

LES PIEGES DE L'ORTHOGRAPHE :

L'orthographe des noms de famille a pu varier au cours des siècles et des actes :

- par simplification : **AUROUX** qui est devenu **ROUX** ; **DE LA VIGNE** qui est devenu **LAVIGNE**.
- par déformation phonétique : nos ancêtres, pour la plupart ne savaient ni lire ni écrire, ni de ce fait épeler leurs noms ; lors de la rédaction d'un acte, l'accent, le défaut de prononciation de celui qui se présentait ou ... le défaut d'audition du curé qui rédigeait l'acte ont pu donner des modifications, exemples : **GESSERET** devenant **CHESSERET** ; **GUIOT** devenant **DIOT**...
- par disparition de la prononciation de la dernière consonne, exemple : **GIDEL** devenant **GIDEE**, puis **GIDET** ou l'inverse ; idem pour **CLUZET** et **CLUZEL**...
- à la suite d'une véritable faute d'orthographe : exemple : **GUILLOT** se transformant en **GILLOT**.
- à la suite d'une contraction : **GUILLAUMET** qui devient **GLAUMET** puis **GLOMET**.
- déformation due à la mauvaise écriture : **MONTJOLIN** qui devient **MONTJOTIN** ; **PETARD**, **PETAT** ...
- ou à une mauvaise lecture de notre part : il est vrai qu'il n'est pas toujours facile de décrypter les manuscrits des registres paroissiaux avec leurs multiples abréviations : un de nos amis était tout heureux de s'être trouvé un ancêtre « seigneur de Chanure » et il fut fort déçu quand on le détrompa en lui disant qu'il s'agissait d'un ... « peigneur de chanvre » !
- et on pourrait multiplier les causes et les exemples ; bien souvent cependant la modification orthographique ne porte guère à conséquence car elle ne modifie pas la prononciation : **GROBOST**, **GROBOT-TOUZAIN**, **TOUZIN-DUPUY**, **DUPUIS**...

LES PIEGES DES PRENOMS :

Les familles avaient souvent assez peu d'imagination ; non seulement le fils aîné portait souvent le prénom de son père, mais il était fréquent de voir, dans une même famille, plusieurs enfants portant le même prénom ; cela complique déjà notre tâche mais cela devient un véritable imbroglio quand on change leur prénom au cours de leur existence pour les distinguer ... et le fin du fin, c'est lorsque deux sœurs portant le même prénom épousent deux frères de même prénom également.

Il faut aussi être attentif aux prénoms « unisexes », plus nombreux autrefois qu'aujourd'hui : Marie/Marye/Mary, Claude, Philippe, Odile...

LES PIEGES DES AGES :

Les âges portés dans les actes sont souvent très approximatifs et surtout s'il faut que le scribe tienne compte du retour du calendrier républicain au calendrier grégorien. Attention aussi au fait que dans une même famille, les naissances s'étalent souvent sur plus de vingt ans, ce qui parfois peut faire prendre deux frères pour le père et le fils s'il y a par ailleurs des similitudes de prénoms.

LES PIEGES DES REMARIAGES :

Il arrive que dans les recherches on perde la trace d'un couple tout simplement parce que l'un des époux est décédé et que l'autre s'est remarié, souvent dans un délai assez bref, ce qui est très fréquent aux XVIII^e et XIX^e siècles. Le remariage peut avoir eu lieu dans une autre paroisse.

LES PIEGES DES SURNOMS ET SOBRIQUETS :

Certains de nos ancêtres eurent droit à des sobriquets dont on ne saisit pas toujours le sens ; exemple : **TOUZIN** dit **CHARILLAT** ; et cela complique notre travail car dans les différents actes on peut trouver :

TOUZIN sans mention du sobriquet ou **TOUZIN** dit **CHARILLAT** ou **CHARILLAT** sans référence au nom patronymique d'origine ou **CHARILLAT** dit **TOUZIN**.

LE PIEGE DES LIEUX DE NAISSANCE :

Tel enfant baptisé dans telle paroisse n'y est pas forcément né : en raison de la grande mortalité infantile, on considérait comme indispensable de faire donner le sacrement du baptême à l'enfant dans les meilleurs délais et, si le curé du lieu était absent, on n'hésitait pas à se rendre dans une paroisse voisine pour cela.

VI / OUTILS SUR L'ANCIEN FRANÇAIS

Dès que la généalogie commence à glisser vers les minutes notariales qui constituent une véritable mine de renseignements généalogiques et de témoignages sur la vie de nos ancêtres (contrats de mariages, inventaires après décès, donations, testaments, baux...), une bonne vue est nécessaire mais il faut aussi s'armer d'outils permettant de travailler sur la transcription et sur le sens. Concernant le sens, voici quelques ouvrages ou sites :

1 – DES DICTIONNAIRES CLASSIQUES

- « Dictionnaire du monde rural et des mots du passé » de Marcel Lachiver (Fayard)
Plus de 1700 pages de vocabulaire des anciennes provinces – Indispensable et très riche.
- « Dictionnaire du parler bourbonnais et des régions voisines » de Frantz Brunet -
Intéressant mais beaucoup trop succinct.
- « Dictionnaire de l'ancienne langue française du IX^e au XV^e » de Frédéric Godefroy.
- « Dictionnaire de la langue française du XVI^e siècle » de Huguet.
- « Dictionnaire de la langue du XIX^e et XX^e siècle » (Gallimard)
- « Dictionnaire historique de la langue française » (Le Robert)
- « Dictionnaires de l'Académie française »
- « Dictionnaire historique de l'ancien langage françois » J-B de La Curne de Sainte-Palaye –
1875-1882
- « Dictionnaire de la langue françoise ancienne et moderne » Pierre Richelet – 1759

2 – LES LEXIQUES ET DICTIONNAIRES SUR LE WEB

Le travail sur des dictionnaires en ligne permet de gagner du temps grâce à des moteurs de recherche très puissants et apporte un plus par rapport aux ouvrages papier :

- Le lexique de l'ancien français mis au point par l'Université de Calgary, permet de chercher des mots dont on ne connaît qu'une partie (début ou fin ou les deux) et par exemple de tirer des listes « commençant par » ou « se terminant par » ; très utile quand on rencontre des abréviations ou que l'on peine à lire un mot :

<http://www.acs.ucalgary.ca/~dcwalker/Dictionary/dict.html>

- Un moteur de recherche mis au point par l'Université de Nancy (projet ATILF, analyse et traitement informatisé de la langue française) permet de consulter simultanément de nombreux dictionnaires anciens de français (Académie Française, Nicot, Bayle...) de plusieurs façons :

- par saisie phonétique
- par liste défilante
- par correcteur d'erreur

<http://atilf.atilf.fr/tlfv3.htm>

- Un autre moteur de recherche mis au point par l'université de Chicago (projet ATILF, analyse et traitement informatisé de la langue française) permet de lancer une recherche simultanée sur le Thresor de la langue française de Jean Nicot (1606), le Dictionnaire critique de la langue française de Jean- François Féraud (Marseille, Mossy 1787-1788) et le Dictionnaire de l'Académie française 1ère (1694), 4ème (1762), 5ème (1798), 6ème (1835), et 8ème (1932-5) éditions. Il permet aussi de chercher dans la troisième édition du Dictionarium Latinogallicum de Robert Estienne (1552), père de la lexicographie moderne du latin classique et du français, mort en 1559.

<http://dictionnaires.atilf.fr/dictionnaires/>

Beaucoup de dictionnaires papier, précédemment cités sont désormais numérisés et mis en ligne sur le site de la BNF , ; c'est le cas notamment des dictionnaires de Godefroy, La Curne de Sainte Palaye, Richelet...

3 – POUR LA TRANSCRIPTION DE VOS ACTES

« A LA DECOUVERTE DES ECRITS ANCIENS »

Le C.G.H.B. propose **depuis 2006** une brochure de 180 pages d'initiation à la lecture d'actes anciens tirés des registres paroissiaux, des registres d'état civil mais aussi des minutes notariales ou d'autres sources principalement bourbonnaises... C'est un bon outil pour démarrer en généalogie et en paléographie en s'accoutumant à lire chaque écrit jusqu'au bout et ainsi en extraire tout ce qui est intéressant.

« A LA DECOUVERTE DES ECRITS ANCIENS; TRAVAUX PRATIQUES » publié en septembre 2007 vient compléter la première brochure.

Ce travail réalisé par l'équipe Popy-Labonne-Méténier a été préfacé par M. le Conservateur des Archives de l'Allier et un ancien Président du C.G.H.B. [Plus d'informations ici.](#)